

## Le projet d'A.S. du LTP Jean ROSE

L'Association sportive propose la pratique de sports dans le cadre de l'UNSS et en loisirs.

Axes :	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prolongement de l'enseignement obligatoire de l'EPS pour affiner et orienter la formation de l'élève.</li> <li>➤ Créer les conditions pour qu'un maximum d'élèves puisse découvrir et approfondir les APSA en tant que produits culturels de notre société.</li> </ul>
Fonctionnement :	L'AS accueille tous les élèves inscrits les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h30 à 13h30.
Bureau :	Président de l'AS : Mr GAJEWSKI (Chef d'établissement) Secrétaire de l'AS : Mme COSTA (Professeur d'EPS) Trésorier de l'AS : Mr SELLIN (Professeur d'EPS) Animateurs de l'AS : Mme COSTA Mr SELLIN

	Objectifs	Contenus	Moyens
Aspect sportif : pôle loisirs et compétitions	Faire pratiquer des APSA au plus grand nombre possible d'élèves sur la base d'un investissement volontaire dans le prolongement de l'EPS et avec un esprit de respect des personnes (partenaires, adversaires, arbitres...) et des règlements.	Activités proposées : - <b>En loisirs : tennis de table, musculation, badminton, step danse, fitness.</b> - <b>En compétition : badminton, futsal, basketball.</b>	Organisation : ➤ en loisirs, initiation ou perfectionnement ➤ En compétition, une phase d'entraînement suivie d'une phase de compétitions organisées dans le cadre du district, département puis à l'échelon académique et national.
Aspect éducatif : pôle formation	Permettre un apprentissage de la vie associative par l'exercice de responsabilités et par l'engagement des élèves dans l'organisation des activités de l'A.S.  Projet futur : intégrer les élèves du lycée dans le bureau de l'AS	Organisation des activités par des affichages et par des convocations.  Elaboration de binôme prof/élève au sein du bureau.	-Arbitrage des élèves -Formation jeunes officiels -Encadrement de certains élèves déjà qualifiés dans leur fédération sportive.